DOSSIER DE PRESSE

departement41.fr

Session du conseil départemental

Lundi 20 juin 2022

———

LE DÉPARTEMENT AFFICHE UNE SANTÉ FINANCIÈRE SOLIDE ET UNE POLITIQUE D'INVESTISSEMENT VOLONTARISTE

Loir&Cher
LE DÉPARTEMENT

Philippe Gouet, président du conseil départemental de Loir-et-Cher, a réuni ce lundi 20 juin en session plénière les élus du conseil départemental pour l'adoption du compte administratif 2021 et l'examen de la première décision modificative de son budget 2022.

Les conseillers départementaux ont également statué sur un certain nombre de dossiers relatifs aux politiques départementales.

COMPTE ADMINISTRATIF 2021

Une gestion vertueuse dans un contexte incertain

L'examen du compte administratif 2021 permet de souligner la bonne gestion des finances du département, avec un solde exceptionnel de **+32,8 millions d'euros (M€)** (solde 2021 de +13,2 M€ et reprise de l'excédent 2020 de +19,6 M€).

Ce solde de gestion inédit s'explique par deux principales raisons :

- des recettes 2021 à un niveau extraordinairement élevé liées aux droits de mutation à titre onéreux (DMTO) en très forte progression (*+33,9%) soit un produit de 53,7 M€ contre 40 M€ en 2020* (année déjà record) ;
- la mobilisation de 30 M€ d'emprunt au titre d'une stratégie d'anticipation pour profiter de taux attractifs sur le marché. Un choix payant étant donné la remontée des taux alimentée par l'inflation (0,37% en 2019 contre 1,92% aujourd'hui).

Ce solde de gestion positif, résultat d'un montant d'emprunt mobilisé supérieur aux besoins de financement de l'exercice en cours, permettra notamment de ne pas ou peu recourir à l'emprunt en 2022 malgré l'augmentation des prix qui risque de peser sur le budget. **Cette somme de 30 M€ d'emprunts mobilisés, non utilisée** pour les investissements 2021 – notamment en raison de la crise sanitaire et du contexte des élections municipales –, **servira ainsi à financer le plan pluriannuel d'investissement 2022 et pour partie celui de 2023**.

Il est à noter, s'agissant de ce solde d'exécution particulièrement élevé, que les autres départements de la région Centre-Val de Loire connaissent eux-aussi la même tendance.

Une politique d'investissement volontariste sur des bases financières consolidées

L'année 2021 est marquée par **un retour très significatif de l'investissement avec un niveau jamais atteint de 62,4 M€** soit une augmentation de +21,2 M€ par rapport à 2020. Cela traduit la politique volontariste du département d'investir pour l'avenir des territoires.

Les investissements se sont focalisés sur les collèges, la sécurité des biens et des personnes (notamment au-travers de l'entretien des routes et de l'aide exceptionnelle de 5 M€ en faveur du Service Départemental d'Incendie et de Secours - SDIS), l'aide aux communes et les travaux en faveur des mobilités douces.

Après la période de crise sanitaire de 2020, **le taux de réalisation relatif aux investissements revient à la normale (90%) et est conforme aux objectifs de la politique mise en œuvre**. Pour mémoire, il s'élevait à 88% en 2019.

Il est à noter que l'augmentation des dépenses de fonctionnement est inférieure à l'inflation (+1,6%) constatée par l'INSEE pour 2021, ce qui démontre la forte volonté de maîtrise du budget malgré les dépenses imposées par la crise sanitaire.

DÉCISION MODIFICATIVE DU BUDGET 2022

Un budget supplémentaire tributaire de l'évolution de la situation économique

La première caractéristique de ce projet de budget supplémentaire 2022 consiste en la reprise du solde 2021 qui se traduit de manière consolidée par un solde positif de 32,8 M€, non à des fins de fonctionnement, mais essentiellement d'investissement au profit du plan pluriannuel d'investissement.

De fait, ce budget supplémentaire s'équilibre au moyen d'une diminution d'emprunt de 27,1 M€.

Il contribue à l'accélération de la mise en œuvre du plan **« le 41 en bonne santé » avec un effort supplémentaire à hauteur d'1 M€**.

Il permet également **de prendre acte des premiers effets de l'inflation qu'il est impératif d'anticiper. Aussi, des crédits supplémentaires à hauteur de + 2,9 M€ sont inscrits** (1,7 M€ en fonctionnement et 1,2 M€ en investissement), soit + 0,7% du budget primitif.

Pour rappel, l'observatoire français des conjonctures économiques, dans sa dernière note en date du 9 juin, prévoit que l'inflation augmenterait au moins de 4,9% en 2022 avec une hausse des prix de l'énergie de 22% en moyenne. Par ailleurs, la hausse du taux directeur de la Banque centrale européenne (BCE) a été confirmée dès le mois de juillet.

« Présentant de solides motifs de satisfaction, ce budget géré de manière vertueuse reste conditionné à la conjoncture économique générale à court terme - sortie de la crise sanitaire, développements de la guerre en Ukraine, inflation…- comme à plus long terme - tension sur les prix, risque de crise financière » a déclaré Philippe Gouet, président du conseil départemental au terme de la session.

Pour Claire Foucher-Maupetit, vice-présidente chargée de l'éducation, de l'enseignement supérieur, des collèges et des bâtiments et rapporteuse du budget : ***« Il ne s'agit pas aujourd'hui de se disperser car les efforts pour accroître nos investissements sont nécessaires pour apporter aux Loir-et-Chériens les infrastructures dont ils ont besoin et assurer aussi un soutien indispensable à l'économie locale. Les fondamentaux que nous avons toujours su respecter, avec notamment un ratio de désendettement maîtrisé, devraient nous permettre de faire face au mieux à un éventuel « effet ciseau » (baisse des recettes et augmentation des dépenses sociales) d'ici 2024/2025. »***

FOCUS :
NOUVEAUX PROJETS DU DÉPARTEMENT

Le président et la majorité ont présenté le projet de mandature **« Le Loir-et-Cher en action ».** Articulé **autour de quatre axes - un Loir-et-Cher Attractif, un Loir-et-Cher durable, un Loir-et-Cher innovant et un Loir-et-Cher solidaire** – il se décline en 30 actions dont 15 ont été particulièrement mises en avant lors de la session.

Un effort supplémentaire de 1 M€ en faveur du Plan « le 41 en bonne santé » 2022-2028

Le département a fait de l'accès à la santé une priorité de son plan d'action dans cette nouvelle mandature et se mobilise afin de lutter contre la désertification médicale qui touche les zones rurales.
Le département s'engage dans un plan santé qui répond pleinement à ses missions premières : la solidarité avec les personnes et les territoires. Ce plan formalise l'engagement départemental de garantir à chaque Loir-et-Chérien une offre de santé de qualité et de proximité, en faisant de l'accès aux soins un droit fondamental.

Il vise à mettre en œuvre les actions suivantes :
- Renforcer l'attractivité du territoire pour les professionnels de santé.
- Développer l'accompagnement des étudiants.
- Renforcer les dispositifs départementaux d'aide à l'installation des professionnels de santé.
- Renforcer les dispositifs départementaux de soutien à l'investissement vers les structures de santé.
- Refonder l'organisation des consultations médicales.
- Mettre en place dans les collèges des ateliers de prévention des troubles posturaux du rachis et des ateliers de nutrition.
- Innover contre la désertification médicale par le développement et le financement de dispositifs de télémédecine et de télé-expertise.
- Soutenir les projets de résidence d'étudiants ou de professionnels de santé ou de modernisation des bâtiments de santé, notamment les projets de rénovation de l'IFSI (institut de formation en soins infirmiers) et de résidence pro santé à Blois.

Ces différentes actions en complément des dispositifs de soutien à la santé déjà existants représentent, un effort financier considérable d'environ 25 M€ sur la période 2022-2028, dont **environ 10 M€ de dépenses nouvelles**. **Le département décide de voter 1 M€ de crédits supplémentaires pour ce plan.**

Projet de création d'une bretelle d'accès au centre hospitalier de Blois (1,5 M€).

Programme d'installation de centrales photovoltaïques sur les toitures des bâtiments du département (enveloppe supplémentaire de 982 000 €).

Augmentation de l'enveloppe de la Dotation départementale d'aménagement durable (DDAD) à hauteur de 1 M€ supplémentaire soit une enveloppe annuelle de 2 M€.

Projet d'acquisition d'un site naturel dit « Grand Liot », situé sur la commune de Langon-sur-Cher (800 000 €).

Relais de la flamme des Jeux Olympiques et Paralympiques Paris 2024

Le département s'est porté officiellement candidat auprès du Comité d'organisation des Jeux Olympiques et Paralympiques Paris 2024 pour accueillir le relais de la flamme olympique et paralympique qui doit sillonner le pays en prévision de l'ouverture des Jeux, à Paris, en juillet 2024.
La contribution financière sollicitée auprès des départements est de 180 000 € TTC avec une possibilité d'échelonnement sur 3 exercices.
Au titre de l'année 2022, il est voté un crédit de **60 000 €** pour l'accueil du relais de la flamme.